



**Comité Départemental
Rugby YVELINES**

Site internet
<https://comiteyvelinesrugby.ffr.fr/>

**ELECTION PARTIELLE
AU
COMITE DIRECTEUR
DU COMITE DEPARTEMENTAL
DE RUGBY DES YVELINES**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2023

CLOTURE DES CANDIDATURES LE 19 MAI 2023

Adresse courrier : **Comité Départemental de Rugby des Yvelines**
Maison des sports - 3 allée Guy Boniface, 78990 ELANCOURT
Tél : 01.30.50.09.24 - E-Mail : cdrugby78990@gmail.com
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901. N°41125360200014



ELECTION PARTIELLE AU SEIN DE COMITE DIRECTEUR DU CD78

Lors de sa séance du 20 avril 2023, le Comité Directeur du CD78, a décidé de procéder à une élection partielle suite au décès d'un de ses membres.

Selon l'article 11 des Statuts du Comité départemental de Rugby des Yvelines:

- « *Les postes qui deviendraient vacants avant l'expiration du mandat, pour quelque cause que ce soit, sont obligatoirement pourvus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire la plus proche dès lors que leur nombre est égal ou supérieur à 1 ou que la représentation des femmes et/ou de la catégorie obligatoire susvisée (docteur en médecine) n'est plus assurée. Le cas échéant, l'appel à candidatures précise la nature des postes à pourvoir.* »
- « *La représentation des femmes au Comité Directeur est assurée par l'obligation de leur attribuer, parmi les membres élus, au moins 1 des sièges à pourvoir si le nombre de licenciées rattachées auprès d'associations membres du Comité départemental est inférieur à 5% du nombre total de personnes licenciées à la F.F.R., et 1 siège supplémentaire par tranche de 5% au-delà de la première. Le décompte des voix à prendre en considération est celui arrêté en application du premier alinéa du présent article.* »

Un poste ayant été rendu vacant, à l'heure actuelle, le Comité Directeur du CD78 comprend 17 membres élus dont seulement 1 femme.

Dès lors, il convient de pourvoir au poste vacant qui devra impérativement être occupé par une femme et auquel, par conséquent, seule une femme pourra prétendre à l'issue du scrutin.

1. Conditions d'éligibilité - Incompatibilités

La représentation des femmes n'étant plus assurée, l'appel à candidature est ouvert exclusivement à une femme respectant les conditions prévues à l'article 12 des Statuts de la L.I.F.R., à savoir :

Tout(e) candidat(e) à l'élection des membres du Comité Directeur du Comité Départemental doit être majeur(e) et titulaire d'une licence active de dirigeant à la F.F.R. au moment du dépôt des candidatures.

En outre, nul ne peut être candidat(e) s'il ou elle ne peut justifier avoir été titulaire d'au moins une licence active de dirigeant à la F.F.R. au cours des trois dernières saisons précédant celle de l'élection. La présente condition n'est toutefois pas applicable :

- *à toute candidature au titre de la catégorie obligatoire prévue à l'article 11 des présents statuts (docteur en médecine) ; et*
- *à tout(e) candidat(e) par ailleurs inscrit(e) sur la liste des sportifs de haut-niveau ou ayant été inscrit(e) sur cette liste depuis moins de dix ans, lequel(laquelle) devra en revanche justifier avoir été titulaire d'au moins une licence F.F.R. active de joueur ou joueuse au cours des trois dernières saisons précédant celle de l'élection.*

Par ailleurs, ne peuvent être élues au Comité Directeur :

1 - les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,



Comité Départemental Rugby YVELINES

Site internet
<https://comiteyvelinesrugby.ffr.fr/>

- 2 - les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,**
3 - les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave à l'esprit sportif.

2. Modalités d'appel à candidature

L'appel à candidature sera mis en ligne dès le **vendredi 05 mai 2023** sur le site <https://comiteyvelinesrugby.ffr.fr> du CD78. Dès sa publication, l'appel sera réputé ouvert et les candidatures pourront être déposées dans les formes, à l'attention du Président du Comité Départemental de Rugby des Yvelines, datées et signées par les candidates.

3. Dépôt des candidatures

Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur de la L.I.F.R. :

« les candidatures individuelles pour pourvoir aux postes vacants doivent être déposées au siège du Comité Départemental, pendant les horaires d'ouverture des bureaux, au moins vingt jours avant la date de tenue de l'Assemblée Générale Elective.

Lorsque les délais susvisés expirent un samedi ou un dimanche, ils sont prorogés jusqu'au premier jour ouvrable qui suit ».

L'élection étant programmée le samedi 10 juin 2023, les candidatures individuelles doivent être déposées avant le vendredi 19 mai 2023 à 18 heures au 3 allée Guy Boniface 78990 Elancourt.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une attestation sur l'honneur
- Une copie de la Carte d'identité (recto/verso) ou du Passeport.
- Une copie de la licence FFR 2022/2023.

4. Validation des candidatures

Le CD78 soumettra aux votes de l'Assemblée Générale du 10 juin 2023 uniquement les candidatures répondant aux conditions rappelées au point 1 de cette note et validées par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (C.S.O.E.) mise en place conformément à l'article 22 des Statuts du CD78

5. Procédure de vote

Les candidatures individuelles au poste vacant validées par la C.S.O.E., seront soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 10 juin 2023 où seuls les associations présentes seront appelées à s'exprimer ; ce sont donc uniquement les pouvoirs qui seront pris en compte.

Il s'agira d'un scrutin uninominal à un tour : sera ainsi élue pour la durée du mandat restant à courir, la candidate qui obtiendra le plus de voix. En cas d'égalité de suffrages, la candidate la plus âgée sera déclarée élue.

Fait à Elancourt, le 27 avril 2023

Jean-Louis TAUTOU
Secrétaire Général CD78

Adresse courrier : **Comité Départemental de Rugby des Yvelines**
Maison des sports - 3 allée Guy Boniface, 78990 ELANCOURT
Tél : **01.30.50.09.24** - E-Mail : **cdrugby78990@gmail.com**
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901. N°41125360200014